

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an **deux mille vingt-deux**, le mardi 12 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mercredi 6 juillet 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le mercredi 6 juillet 2022.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAUT, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MECHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Benoît BALAIS a donné pouvoir à Catherine CAILLY
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSEE
Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAUT
Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Nathalie BOUILLARD
Flavien DELÊTRE a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE
Sylvain DELANGE a donné pouvoir à Hervé PONDEMER
Sylvain GASCOUIN a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
Jean-Daniel GOUDIER a donné pouvoir à Florence DUQUESNE
Brigitte LAIR a donné pouvoir à Patrice MECHE
Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Jean ELISABETH
Anne ROELANDT a donné pouvoir à Patrick BILLARD

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20220712-22_04712-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

Absents excusés :

Isabelle LEPESTEUR
Angélique MOUROCCQ

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 8-9
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 16	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Patrick FENOUIL		
Le compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2022 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2022/078 – Convention de partenariat pour le développement des ressources numériques dans les bibliothèques publiques du département du Calvados

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant le souhait de la Ville de développer les ressources numériques de sa bibliothèque dans le cadre du partenariat proposé par le Département du Calvados,

Il est expliqué que la convention de partenariat entre le Département du Calvados et la commune concernant les ressources numériques, pour les quatre prochaines années (2022-2025), permet de bénéficier du service de « La Boîte numérique » destiné aux inscrits en bibliothèque (films à la demande, autoformation, contenus jeunesse, presse en ligne, jeux vidéo, livres numériques, Philharmonie de Paris).

Les ressources numériques sont achetées conjointement par le Département et la Communauté Urbaine de Caen la mer, à hauteur de 50% chacun.

La participation financière demandée à la commune est calculée à partir de la population légale (population totale pour les communes et communes nouvelles) : à hauteur de 0.15 € par an et par habitant **soit 967,80 €** pour la commune de Condé-en-Normandie. Cette participation financière est annuelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,


- ∟ **APPROUVE** l'adhésion à ce dispositif pour les quatre années à venir ainsi que les termes de la convention afférente jointe à la convocation,

- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental.
- ∠ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 12 juillet 2022

Le Maire,
Valérie DESQUESNE




Par délégation
Le Maire Adjoint
Pascal DALIGAULT